

Les pays d'Occident.

(*Heou Han chou*, chap. CXVIII).

Au temps de l'empereur *Wou* 武 (140—87 av. J.-C.), les contrées d'Occident étaient sous la dépendance de l'empire; elles comptaient trente-six royaumes¹⁾. Le gouvernement impérial y avait établi un Commissaire militaire des ambassadeurs, 使者校尉, pour diriger et protéger ces contrées²⁾. L'empereur *Siuân* 宣 (73—49 av. J.-C.) changea ce titre en celui de Protecteur général

1) Ce nombre de trente six est en effet indiqué dans le *Ts'ien Han chou* (chap. XCVI, a, p. 1 r°).

2) Le *Ts'ien Han chou* (chap. XCVI, a, p. 1 v°) nous apprend que, après que le général *Li Kouang-li* 李廣利 eut triomphé en l'an 101 av. J.-C. du royaume de *Ta-yuan* 大宛 dont la capitale était la ville de *Eul-che* 貳師 (Teratépé), la Chine et les pays d'Occident échangèrent des ambassades très fréquentes; le gouvernement impérial fit alors établir de distance en distance des bâtiments de halte 亭 depuis *Touen-houang* 敦煌 (*Cha tcheou*) jusqu'au lac Salé 鹽澤 (le Lop-nor); en outre dans la région de *Louen-t'ai* 輪臺 et de *K'iu-li* 渠犁 (au S.O. de Karach'ar) il y avait plusieurs centaines de colons militaires 田卒; on établit (là) un Commissaire impérial des ambassadeurs pour diriger (ces gens) et protéger (leurs cultures) afin de subvenir aux besoins des ambassadeurs envoyés dans les pays étrangers 置使者校尉領護以給使外國者. — Comme on le voit par ce texte du *Ts'ien Han chou*, confirmant celui du *Heou Han chou*, le titre du fonctionnaire institué peu après l'année 101 av. J.-C. est bien celui de: Commissaire militaire des ambassadeurs; c'est par erreur, semble-t-il, que les deux mots 校尉 sont omis dans le texte de *Sseu-ma Ts'ien* (chap. CXXIII, p. 8 v°) qui est ainsi conçu: «Or, à *Louen-t'cou* (= *Louen-t'ai*), il y avait plusieurs centaines de colons militaires; on institua donc un [commissaire impérial des] ambassadeurs pour protéger ces champs et recueillir ce grain afin de subvenir aux besoins des ambassadeurs envoyés dans les pays étrangers». 而輪頭有田卒數百人。因置使者。護田積粟。以給使外國者。 — La même omission de deux caractères se remarque dans le commentaire de 676 du *Heou Han chou* (sous la phrase que nous venons de traduire); ce commentaire paraît donc ici s'être inspiré de *Sseu-ma Ts'ien*, bien qu'il prétende faire une citation du *Ts'ien Han chou*.